

Image not found or type unknown



## Creation d'un casier judiciaire et fonction publique territoriale

Par **tibo93**, le **02/09/2012** à **21:38**

Bonjour,  
Je suis adjoint technique 2eme classe dans la fonction publique territoriale. J'ai ete  
contrôlé au volant avec un taux d'alcolemie positif et des trace de stupefiant au volant, j'ai  
donc perdu mon permis et cela risque d'etre inscrit a mon casier judiciaire.- suis je obligé  
d'avertir ma hierarchie de la creation de ce casier- dois je informer ma hierarchie de la  
nature de l'infraction?  
Dans l'attente de vos conseils  
Merci a tous

Par **edith1034**, le **03/09/2012** à **08:02**

attendez le tribunal et demandez une exemption d'inscription au B2 et vous n'aurez pas de  
problème d'emploi  
pour tout savoir sur les procédures  
pénales  
<http://www.fbls.net/penal.htm>